

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**ALLOCUTION PRONONCEE
PAR
LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES**

A

**L'OCCASION DU VOTE DE LA LOI DE
FINANCES 2019**

Lomé : le 16 Novembre 2018

- **Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Madame la Présidente de la Commission des Finances et du Développement Economique ;**
- **Monsieur le Rapporteur ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Mesdames et Messieurs les professionnels de la Presse ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

C'est donc avec un réel plaisir et un sentiment de satisfaction que je prends la parole devant votre auguste Assemblée, pour vous exprimer ma profonde gratitude et celle du gouvernement pour l'adoption de la présente loi de finances gestion 2019.

Les efforts consentis, la responsabilité et l'abnégation qui vous ont animé dans l'examen de ces lois témoignent, si besoin en était, de votre sens élevé de l'intérêt national.

En outre, je voudrais présenter, au nom du Président de la République, du Gouvernement et à mon nom propre, mes vives félicitations à l'Assemblée nationale, pour la diligence avec

laquelle elle a examiné les différentes lois qui ont été soumises depuis l'ouverture de votre session budgétaire et qui ont pesé lourdement sur l'agenda de votre auguste assemblée.

En particulier, je voudrais exprimer mes compliments et ma profonde gratitude encore une fois à la Commission des finances et du développement économique et à sa Présidente qui ont été très sollicitées avec une charge de travail exceptionnelle dans le cadre de l'étude de ces projets,

pour la richesse des débats en commission et la qualité du travail produit, en vue d'éclairer la

plénière sur la pertinence de cette loi de finances.

- **Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**
- **Honorables députés,**

Les prévisions budgétaires qui résultent de la présente loi de finances pour la gestion 2019 que vous venez d'adopter s'appuient,

comme par le passé, sur les orientations de la politique économique et sociale du gouvernement et sur le cadrage macro-budgétaire cohérent avec le programme triennal soutenu par la

Facilité élargie de crédit (FEC), conclu le 05 mai 2017 avec le Fonds monétaire international (FMI),

dont la mise en œuvre a été jugée satisfaisante par la dernière mission de cette institution lors de la troisième revue, conduite du 18 au 31 octobre 2018.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Honorables députés,

La loi de finances gestion 2019, s'équilibre en ressources et en charges à 1.461 milliards de

FCFA, contre 1.311 milliards de FCFA en 2018, soit une progression de 11,5%.

Les recettes fiscales connaissent une hausse de 8,6% en passant de 616,6 milliards en 2018 à 669,5 milliards de FCFA en 2019, tandis que,

les recettes non fiscales sont en baisse de 5,2%, pour s'établir à 80,4 milliards contre 84,8 milliards de FCFA en 2018.

Les recettes budgétaires enregistrent une augmentation de 49,1 milliards de FCFA pour atteindre 881,1 milliards de FCA, contre 832,0

milliards de FCFA prévus dans le collectif budgétaire 2018.

Quant aux dépenses budgétaires,

elles diminuent de 25,6 milliards de FCFA ,elles ressortent à 895 milliards de FCFA contre 920,6 milliards de FCFA en 2018.

Il en découle un solde budgétaire déficitaire de 13,8 milliards de FCFA entièrement financé par le solde excédentaire des opérations de trésorerie.

- **Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**
- **Honorables députés,**

Permettez-moi de rappeler à l'attention de votre auguste assemblée, que le Gouvernement a entrepris, durant ces dernières années, d'importantes réformes en matière de gestion financière avec pour objectif d'assurer l'assainissement des finances publiques et l'efficacité de la dépense publique.

Je citerai à cet égard, l'adoption de la démarche de la gestion axée sur les résultats (GAR) qui introduit des outils modernes dans la gestion

budgétaire, que nous attelons à mettre en œuvre.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la Loi organique sur les lois de finances du 27 juin 2014,

le Gouvernement a fait parvenir à votre auguste Assemblée, en même temps que le budget de moyens, le projet de budget programme de l'Etat 2019-2021 pour un débat sans vote.

Ce budget sera exécuté par précaution au cours de l'année 2019 dans un environnement test,

comme il est de coutume, afin de permettre d'apprécier la fiabilité du système d'information avant son exécution dans l'environnement réel d'exploitation à l'horizon 2020.

Des efforts ont été également faits pour vous soumettre les projets de règlement 2016 et 2017.

Même si ces efforts doivent se poursuivre pour respecter les délais légaux de transmission de ces documents, leur production et leur transmission à l'assemblée nationale,

traduisent la volonté du Gouvernement de se conformer aux dispositions réglementaires en la matière et à respecter les principes de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion des finances publiques.

Honorables députés,

C'est le lieu de vous réaffirmer l'engagement ferme résolu et sans équivoque du Gouvernement à poursuivre et à approfondir l'assainissement des finances publiques qui porte déjà des résultats encourageants en termes :

- de maîtrise des principaux équilibres budgétaires
- du déficit public
- de stabilité du cadre macroéconomique et de la soutenabilité de la dette publique dont le taux ressort à 72% en septembre 2018 et qui est projeté à 67,5% à fin 2019.

- **Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**
- **Honorables députés,**

A travers la présente loi de finances,

le Gouvernement entend poursuivre le renforcement des actions de mobilisation des

recettes internes en assurant l'élargissement progressif de l'assiette fiscale afin de desserrer l'étau sur les entreprises et permettre ainsi au secteur privé de jouer pleinement son rôle dans le développement de notre pays.

En outre, elle réaffirme la volonté du Gouvernement de poursuivre l'apurement de la dette intérieure commerciale afin de donner les moyens au secteur privé de participer à la dynamisation de l'activité économique.

Je voudrais également souligner que, la satisfaction des besoins de nos concitoyens reste au cœur de l'action du Gouvernement sous l'impulsion du Chef de l'Etat, Son

Excellence Monsieur Faure Essozimna
GNASSINGBE,

qui ne ménage aucun effort pour développer les infrastructures en matière d'éducation, de santé, d'agriculture, d'eau et d'énergie notamment l'électrification rurale.

Ainsi, à l'instar des précédentes années, la loi de finances pour la gestion 2019, accorde une place importante :

- aux projets structurants du Plan National de Développement sur ses trois axes qui vous sont désormais familiers ;
- aux projets ayant trait à l'emploi des jeunes à travers des recrutements prévus

dans différents secteurs de l'administration publique ;

- à la réduction de la pauvreté et à la satisfaction des besoins sociaux prioritaires notamment à travers les actions :

- du programme d'urgence de développement communautaire (PUDC),
- du programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV),

En outre, le secteur agricole bénéficiera comme par le passé d'une attention accrue avec l'organisation des pôles de transformation agricole que sont les agropoles.

Par ailleurs, le Gouvernement poursuivra les réformes nécessaires dont la réalisation dans tous les secteurs a permis d'améliorer la performance économique de notre pays au cours de ces dernières années.

Ces réformes, lui ont également permis de se hisser au rang des pays réformateurs, comme en témoignent :

- le bon score réalisé dans le classement doing business 2019,
- les progrès réalisés au niveau du Millenium Challenge Corporation (MCC)
- et le bon score de la fondation Mo Ibrahim.

Comme vous pouvez le constater, le gouvernement est déterminé à créer un environnement propice pour l'accélération de la croissance économique et partant à réduire sensiblement la pauvreté des populations les plus vulnérables de notre pays à travers les investissements sociaux prévus dans la présente loi de finances.

A cet égard, il importe de signaler que tout comme en 2018, les secteurs sociaux bénéficient d'environ 45% des allocations budgétaires en 2019.

- **Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**
- **Honorables députés,**

Par ce vote, vous venez d'autoriser le
Gouvernement :

- à percevoir les impositions de toutes natures,
- à mobiliser les ressources de trésorerie nécessaires au financement du budget
- et à exécuter les dépenses prévues, conformément aux règles et procédures en la matière.

Ce faisant, vous permettez au Gouvernement de disposer d'un instrument essentiel pour la mise en œuvre de son plan national de

développement axé essentiellement sur une croissance inclusive et un développement partagé.

Je vous remercie pour votre aimable attention.